

# Les Nouvelles

Bi-mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français  
N° 679 - 26 Novembre 1998 - Prix 2,50 F

de Loire Atlantique



**Les 35 heures**  
**Un enjeu**



## L'utilité du Parti Communiste et si on en débattait

par Yannick  
Chéneau

La crise de la politique, une crise de confiance des citoyens à l'égard de leurs représentants, des structures, des partis politiques, est une réalité. Le taux d'abstention important, constaté lors des dernières élections partielles, est là pour en témoigner.

Toutefois, et l'ensemble des enquêtes d'opinion le confirment, les Françaises et les Français sont à l'écoute de tous les actes politiques qui touchent à leur vie quotidienne et à leur avenir.

La France s'est dotée en juin 1997, d'un gouvernement de gauche plurielle, des changements de majorités politiques sont intervenus dans les principaux pays d'Europe occidentale, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie.

En France, la gauche séduit sur les débats de société, à l'exemple des «Mutins de 17», de la demande d'annulation de la dette aux pays d'Amérique centrale touchés par le cyclone Mitch ou encore sur le PACS, mais ne convainc pas sur les questions sociales, sur les salaires, la protection sociale, l'emploi ou le statut des entreprises publiques.

C'est dans cette situation que la question de l'influence du Parti Communiste Français, tant en poids électoral, qu'en force organisée, est posée.

Le Parti Communiste Français peut jouer un rôle important pour peser en faveur de changements réels dans notre pays. C'est à quoi il s'attache aujourd'hui, en faisant par exemple signer massivement la pétition portant sur des mesures immédiates sur le budget de la France et en obtenant des premiers résultats qui se chiffrent à 14 milliards de francs. Le Parti Communiste Français veut être encore plus un relais des mouvements sociaux, car plus les demandes s'expriment avec force et mieux le gouvernement sera conduit à faire des choix correspondants aux exigences de l'heure.

Le Parti Communiste Français veut également être une force constructive de propositions et donner à l'Europe une nouvelle réorientation progressiste dans laquelle les citoyens seront impliqués et consultés, notamment par l'organisation d'un référendum sur le Traité d'Amsterdam.

Sans le Parti Communiste Français, sans les 35 députés communistes, la gauche ne serait pas majoritaire à l'Assemblée, il n'y aurait pas en France un gouvernement de la gauche plurielle.

C'est à cela que le PCF est utile. Utile pour améliorer la vie du plus grand nombre, pour qu'on ne cède pas aux puissances de l'argent pour réussir à gauche. Est-ce qu'il ne serait pas plus utile en ayant plus de force pour se faire entendre.

Cela vaut le coup d'en débattre.

Le budget de la nation est actuellement en discussion à l'Assemblée sur deux grandes questions : la protection sociale et la défense. Vous trouverez page 3 la position des Communistes.



35 heures. C'est le dossier des Nouvelles qui est ouvert pages 4 et 5. On en est où, après la promulgation de la loi ? Quels sont les accords signés dans les entreprises de notre département ?

# 35 heures

# 225

225 personnes les plus riches se partagent 6090 milliards de francs, ce qui équivaut au niveau annuel des 2,5 milliards d'individus les plus pauvres.

Prélever 4% du revenu de ces fortunes suffirait à financer l'accès et le maintien de toute la population du globe aux services sociaux de base (éducation - santé - alimentation).



## ACTUALITÉ

### LES ELUS COMMUNISTES

et républicains en Assemblée Générale à Saint-Joachim. Au centre de leurs travaux : l'intercommunalité, l'aménagement du territoire, la réforme de la fiscalité. Lire page 7.

### ESPACE CITOYEN

Ce lieu de rencontre et de démocratie directe a été ouvert à Blain. Page 2.

### UNE DÉLÉGATION

de la Fédération de Loire-Atlantique du PCF a été reçue par le Président du Conseil général, à l'ordre du jour : la Construction navale et la Filière maritime. Page 2.

## Une délégation du PCF reçue par le président du Conseil général

Après avoir été reçu par Monsieur Luc DEJOIE, Président du Conseil général accompagné de René MAGRE, Adjoint au Maire de Saint-Nazaire et militant communiste aux Chantiers et de Jean-René TEILLANT, Adjoint au Maire de Trignac et dirigeant de la Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F., Jean-Louis LE CORRE a tenu à réaffirmer, par courrier au Président du Conseil général :

« Comme nous y avons insisté, ce qui va être déterminant pour l'avenir de la construction navale, c'est la capacité des décideurs économiques à impulser, à créer les conditions de doter notre pays de ce que nous, nous appelons une véritable filière maritime. C'est à dire, de choix politiques d'organiser une réelle synergie entre les constructeurs de bateaux, les compagnies maritimes, les utilisateurs du transport maritime, les ports, les marins, les objectifs politiques du gouvernement en ce domaine.

Pour notre département, avec les Chantiers,

le port, les entreprises utilisatrices, ELF, Cordemais, la SNCF, le Terminal Méthanier, l'agro-alimentaire, les engrais, nous avons à notre échelle une image relativement précise de ce que représente en emplois, en vie économique, ce secteur, aussi des conséquences de l'affaiblissement, voire de la disparition d'une de ces composantes, j'ai en tête la fermeture de Dubigeon. Il me semble d'ailleurs, qu'il serait bon que notre Conseil général trouve le moyen d'exprimer à nos collègues de Seine-Maritime, notre solidarité et d'envisager une rencontre qui pourrait, de mon point de vue, être fructueuse pour l'avenir du site des Ateliers Chantiers du Havre et des Chantiers de Saint-Nazaire.

Prenant appui sur l'expérience, le fait qu'aujourd'hui, les Chantiers se portent bien (nous sommes passés de 4,5 millions en 1997 à 12 millions d'heures de travail aujourd'hui) ne donne pas de garanties sur le long terme.

La sérénité du plan de charge actuel devrait, de notre point de vue, être mise à « profit » pour réfléchir à l'avenir, pour s'inscrire dans la durée.

C'est avec ce souci de construire du solide sur le long terme, qu'avec mes camarades du Parti Communiste Français, mes collègues élus communistes de l'agglomération nazairienne et au Conseil régional des Pays de la Loire, nous avons décidé d'agir auprès de vous, comme nous l'avons fait vers le Président du Conseil régional et les Ministères concernés.

Nous pensons, en effet, qu'à chacun de ces échelons de décisions, il est possible d'impulser des initiatives, des rencontres de nature à rassembler les décideurs dont j'ai parlé précédemment afin de les inciter à créer dans cette région nazairienne et au niveau national, les emplois dont notre pays a besoin dans ce domaine de la filière maritime.

## Initiative de Jean-Louis Le Corre

Jean-Louis LE CORRE a fait parvenir copie de ce courrier aux Maires de l'Agglomération nazairienne, en rappelant les demandes et propositions des élus et militants communistes et précisant : « L'attachement à satisfaire les besoins d'emploi de nos populations, nous incite

à nous mêler, à donner notre opinion sur les moyens de satisfaire ces besoins. Pour contribuer à peser dans ce sens, il me semble qu'il serait utile, que vous-même ou au nom du Conseil municipal, vous fassiez connaître votre opinion à Monsieur le Premier Ministre.

Pour ma part, je suis disponible pour examiner avec vous d'autres types d'initiatives, plus collectives, réunissant des Maires, des élus, les organisations syndicales, le CLE, la Chambre de Commerce, les patrons des PME-PMI. »

## ERRATUM

Dans notre dernier numéro des Nouvelles, 1 500 retraités étaient annoncés à la manifestation inter-régionale à l'appel de 7 organisations syndicales.

Il s'agissait bien évidemment d'une coquille. Il fallait lire, en effet, 15 000 retraités.



## Blain : un espace citoyen, lieu de démocratie directe

Un peu partout dans le pays, des citoyens se réunissent régulièrement. Sans formalisme ils abordent tous les sujets qui leur tiennent à cœur, prennent ensemble des initiatives, recréent des liens de solidarité et de fraternité. Leur volonté : que les citoyens se fassent entendre, pèsent sur les décisions politiques.

Ce sont dans ces lieux de démocratie directe, les espaces citoyens créés à l'initiative des Communistes, que les citoyens retrouvent le droit à la parole, de compter chacun pour un, d'être entendus.

A Blain, fin octobre, la première réunion d'un espace citoyen était convoquée. Jean-Luc, à l'initiative de cette réunion sait d'avance qu'il va se passer quelque chose de nouveau. En préparant cette rencontre avec des signataires de la pétition pour ancrer le budget de l'état 1999 plus à gauche, il a discuté avec

une série de gens adhérents ou non au Parti communiste.

Effectivement, il se passe quelque chose sur le coup des 20h30.

Vingt personnes dans la salle qui vont, durant deux heures, débattre autour des questions locales, nationales ou internationales.

Du positionnement contesté de la Majorité municipale de la droite de la Commune, aux actions des lycéens et retraités, c'est la place du citoyen qui revient dans la discussion.

La crise de la politique est au cœur du débat, notamment de la part de ceux qui ne sont adhérents à aucun parti politique. La crédibilité du monde politique, les difficultés rencontrées autour du débat sur le PACS à l'Assemblée nationale, l'idée qu'il est difficile de peser en tant que citoyen sur la politique, sont des thèmes qui reviennent beaucoup dans la discussion.

Quelques jours après l'importante manifestation des retraités, à la veille des vacances scolaires, alors que les lycéens sont dans la rue, les questions « ces actions servent-elles ? » et « où va la gauche ? » sont posées. Et une nouvelle fois, on place le citoyen au cœur du débat, de la réflexion, de la confrontation d'idées.

Une discussion qui ne s'arrête pas aux murs de la salle car la décision est prise de sortir un compte-rendu de cet espace citoyen et de le diffuser largement. Une date est également retenue pour une prochaine réunion.

Chacun à l'issue de la réunion, autour du verre de l'amitié, juge l'initiative positive et affirme y avoir trouvé quelque chose de nouveau : l'expression de sa citoyenneté. On parle des absents, et bien évidemment, en pensant dès maintenant à leur proposer de venir à la prochaine réunion.



## Orvault : « Notre Journal, on en parle »

Une petite heure passée avec une militante communiste d'Orvault nous amène à bavarder de la cellule, de ses activités et surtout de son journal, duquel une certaine fierté émerge.

Simone, sans détour, délimite le sujet : « Le journal : une recette parmi tant d'autres ou comment faire vivre une cellule du Parti communiste ? ».

Elle nous explique son approche de la question : « qui, mieux qu'une cellule peut démultiplier les échanges, les débats, les actions et les contacts en direction de la population ? La cellule est incontestablement un des éléments du Parti le plus proche des citoyens. Oui mais voilà, rendre une cellule vivante, attrayante, dynamique nécessite une réelle volonté politique de la part de ses militants et la conviction profonde de leur part qu'ils sont des forces motrices, essentielles et indispensables au développement de l'influence de la population ».

Au gré de la discussion, notre curiosité nous pousse à en savoir plus

sur ce que Simone appelle la recette. « Les ingrédients sont simples : quelques militants bien déterminés, du courage et de la ténacité et si possible quelques camarades informés des événements quotidiens locaux, nationaux et internationaux qu'ils tireront de la lecture de la presse communiste, mais aussi au delà. Enfin, un camarade que nous appelons le Rédacteur en chef qui commande la manœuvre. Nous y ajouterons l'ordinateur de notre secrétaire de cellule, une dactylo dévouée et notre professeur de français pour corriger les imperfections constatées ».

Maintenant que nous avons la recette, passons au concret...

Simone nous parle de la cellule, de sa vie autour de son journal « En réunion de cellule, les sujets que propose notre Rédacteur en chef sont discutés, d'autres sont proposés par les camarades présents. Ils sont ensuite vus collectivement lors d'un échange de vue. Viennent ensuite la construction de la maquette, les cor-

rections et le tirage que nous effectuons à 2000 ou 2500 exemplaires ».

Dernier acte, la distribution : « Nous avons déterminé des équipes de distribution ayant chacune un secteur de la commune bien déterminé, qui assure chaque mois la répartition des journaux. Parfois, un secteur est choisi pour faire du porte à porte ; un marché est depuis peu prospecté. Quant au financement, nous faisons appel à la générosité de quelques sponsors - ça marche - et quelques camarades mettent la main au portemonnaie ».

Simone conclut « Notre journal : on en parle. Il génère autour de nous un capital de sympathie et aussi des critiques. Il est devenu un élément incontournable de la vie politique d'Orvault. Notre recette n'a que valeur d'exemple. Non seulement, il crée au sein de la cellule une cohésion et une émulation, mais il est un vecteur important dans la transmission de nos idées et du projet communiste dans la population ».

# Le budget de l'Etat à l'Assemblée Nationale

## Les députés communistes se sont abstenus sur la loi de financement de la Sécurité Sociale

Jacqueline Fraysse (P.C.F.) au cours de son intervention à l'Assemblée a repris point par point « les avancées du débat » : politique familiale, consolidation des retraites par répartition, revalorisation du minimum vieillesse, abrogation de la loi Thomas sur les fonds de pension, gestion des fonds de réserve destinés à consolider les retraites par répartition, élargissement de la prévention, amélioration des dispositifs d'aide à domicile... Puis l'élue en est venue « au point central des préoccupations » de son groupe « et de nos responsabilités communes : le financement de la protection sociale » qui « souffre bien d'abord d'un manque de recettes ». D'où la proposition de son groupe « d'élargir l'assiette des cotisations patronales aux revenus financiers des entreprises (...) sommes très importantes qui ne vont ni aux salaires, ni à l'investissement productif, ni donc à l'emploi ? »

Jacqueline Fraysse a conclu : « C'est dans cet état d'esprit, critique à cette étape, mais résolument constructif et exigeant, que le groupe communiste s'abstiendra. »

Les recettes du budget ont été votées par le groupe communiste, en exprimant certaines réserves et attentes, ce budget n'est pas complètement satisfaisant. Les députés communistes l'ont fait évoluer positivement dans les limites du rapport des forces à l'Assemblée. Ils ont apprécié les évolutions sur la base de leurs propositions à une quinzaine de milliards. C'est un acquis de notre lutte à prendre en compte.

Les députés communistes ont voté le budget du logement tout en souhaitant que « des réformes de fond puissent être prochainement adoptées, notamment dans le cadre du projet de loi sur l'habitat et l'urbanisme en cours d'élaboration ».



## Pourquoi les députés communistes ont voté contre les crédits de la défense

Jean Claude Saudrier (P.C.F.) revient sur la position de son groupe.

*L'an passé, le budget de la Défense ne marquait aucune rupture avec le choix de la professionnalisation. Vous vous étiez abstenus. Le projet pour 1999 marque une continuité avec un peu plus de moyens. Vous avez voté contre. Pourquoi ce changement ?*

Nous ne sommes pas d'accord avec le fait que la projection extérieure des forces armées, imposée par le Président de la République début 1996, soit l'axe stratégique essentiel de notre défense. Cette divergence écarte, en toute hypothèse, un vote d'approbation de notre part. Le risque majeur dans le monde d'aujourd'hui est dans l'écart qui se creuse entre les nations les plus riches et les plus pauvres. Une politique de sécurité, notamment européenne, reste à construire. Cela ne fait que renforcer notre choix pour une Défense nationale axée essentiellement sur la défense du territoire national.

L'élément important dans la position adoptée le 6 novembre est la question industrielle et l'emploi. A cet égard, lors du débat de l'automne 1997, nous avons exprimé des inquiétudes et formulé

des propositions. Le gouvernement avait pris des engagements. Aujourd'hui, il convient de porter appréciation sur ce qui a été fait et sur le devenir proposé. Les mois passés ne nous satisfont pas, les annonces faites nous inquiètent au plus haut point.

*Le Ministre Alain Richard a confirmé les deux grandes orientations industrielles : poursuivre la sévère cure d'amaigrissement des établissements d'Etat, pousser les feux de la constitution de grands pôles européens. Cela ne correspond-il pas à des données objectives ?*

Il y a des données objectives dont aucune politique ne peut faire fi. Il y a aussi des choix dans la façon de les aborder, dans la détermination des cadres au sein desquels ces données sont à prendre en compte. Quelles sont ces données ? La réduction du marché des armes à l'exportation, l'évolution des besoins de nos armées, la compression de leurs moyens de fonctionnement du fait du coût de la professionnalisation très supérieur aux prévisions, les investissements considérables requis par les programmes du futur alors même que nul, en tout cas pas nous, ne

demande une hausse des crédits de défense, la construction européenne...

Cela rend les évolutions indispensables. Vers quoi ? Comment ? C'est à partir de ces questions que le débat surgit.

*Pouvez-vous en expliciter les termes ?*

Voilà pourquoi le groupe communiste a proposé un moratoire sur les restructurations en cours afin d'élaborer un plan de transition prenant en compte à la fois les plans de charge, la diversification qui ne peut demeurer homéopathique, la généralisation des 35 heures et des embauches de jeunes. Cette démarche préserverait les hautes compétences technologiques et industrielles dont est riche ce secteur. Nous sommes en outre très favorables à des coopérations industrielles à l'échelle européenne. Elles constitueraient un véritable atout face à la pression exercée par les Etats-Unis. Pour prendre leur pleine efficacité. De telles coopérations doivent reposer sur une politique de sécurité commune. Or, celle-ci n'existe pas. Dès lors, les restructurations en cours se trouvent sous l'emprise des seuls impératifs de produits financiers.

## Pétition nationale

Je soutiens quatre mesures immédiates que le gouvernement pourrait décider :

■ Taxation des fortunes professionnelles au titre de l'impôt sur les fortunes (ISF). Exonérations en faveur des PMI-PME créant des emplois. Mesures permettant de diminuer les charges financières que leur imposent les banques.

■ Relèvement sensible du SMIC. Augmentation des minima sociaux et des pensions et retraites. Taxation des revenus financiers pour garantir le financement de la protection sociale.

■ Baisse de la TVA de 20,6% à 5,5% sur les produits de première nécessité. Baisse de la TVA sur les produits culturels destinés aux jeunes, sur les services aux personnes et les travaux à domicile.

■ Moratoire sur les plans de licenciements permettant de rechercher avec tous les intéressés les moyens de préserver, de développer l'emploi, notamment en rapport avec la loi sur les 35 heures, la création d'emplois-jeunes dans le privé, le contrôle de l'utilisation des fonds publics, la relance des activités industrielles.

Nom.....

Prénom.....

Signature.....

**A retourner au PCF**  
Fédération  
de Loire-Atlantique  
41 rue des Olivettes  
44000 NANTES

**Loi d'orientation  
et incitation relative  
à la réduction  
du temps de travail**

Cette loi d'orientation sur la réduction du temps de travail a été votée définitivement le 19 mai dernier. Le texte de la loi avait l'ambition d'ouvrir une nouvelle page de la négociation sociale en vue d'un mieux être des travailleurs et de la création de centaines de milliers d'emplois. Nul ne conteste que pour atteindre ces deux objectifs indissociables, le passage aux 35 heures invite à une transformation qualitative de l'organisation du travail. Celle-ci ne peut se concrétiser que branche par branche, entreprise par entreprise, donc par la négociation. Tel est le sens des mots loi « d'orientation et d'incitation » : fixer un objectif et un cadre général pour l'atteindre.

Qui dit négociation, dit aussi contradictions. Venues en débat lors de la campagne de la présidentielle en 1995, puis dans celle des législatives de l'an passé, les 35 heures sont devenues objectif du gouvernement le 18 juin 1997, il y a près de 17 mois, avec la déclaration de politique générale de Lionel Jospin. Il a fallu quatre mois pour que le patronat accepte de s'asseoir, « du bout des fesses », à une table. C'était à Maignon, le 10 octobre 1997. A peine le Premier Ministre avait-il confirmé son engagement que le CNPF claquait la porte, parlant de « guerre » et convoquant les « tueurs ».

Deux mois plus tard, le projet était officiellement présenté. La discussion s'est engagée au Parlement le 27 janvier dernier. Des « réserves » du Président de la République, on est alors passé à l'opposition frontale de la droite. Il aura fallu quatre mois et des dizaines d'heures de débats pour épuiser les infinies ressources de la procédure législative. Pour leur part, les députés de la majorité de gauche, avec leurs approches et leurs sensibilités propres à chacun de leurs groupes, ont sensiblement précisé et enrichi le texte d'origine, dans tous ses aspects : moyens de négociation à la disposition des salariés, aides aux entreprises et contrôle de leur usage, définition du temps de travail, repos quotidiens minimaux, assainissement du cadre légal du travail à temps partiel qui constitue trop souvent un chômage partiel et une soumission de la vie personnelle aux exigences unilatérales de l'entreprise, perspectives pour les fonctionnaires.

Le gouvernement a promulgué et publié au journal officiel le texte de loi en juin. Il n'a pas perdu de temps pour soumettre les projets de décrets aux partenaires sociaux. C'est dans les entreprises, et le plus grand nombre s'en mêlant, que désormais la bataille des 35 heures se porte.



**35 heures :  
la loi a besoin de  
l'intervention  
des citoyens**

Une très large majorité de Français (76% selon un sondage CSA-La Croix d'octobre 98) se dit favorable à une réduction du temps de travail sans réduction de salaire.

Nos concitoyens croient donc à la loi sur les 35 heures et pensent majoritairement que celle-ci peut être efficace pour l'emploi.

Ces derniers jours, un accord de branche vient d'être signé dans le textile par tous les syndicats. Cet accord précise que « la réduction du chômage et l'emploi des jeunes sont des priorités que les partenaires sociaux ont fait leurs ».

D'autres accords d'entreprises déjà signés ou en cours de négociation montrent que la loi votée en juin par la majorité de gauche plurielle peut être un point d'appui, à condition que les salarié(e)s se saisissent de l'opportunité, car le patronat ne s'en accommode pas. Il continue de la combattre et

veut la contourner en utilisant certaines de ses faiblesses.

Pour qu'elle devienne l'une des grandes avancées de cette fin de siècle, il s'agit maintenant de la traduire dans les faits par la négociation, avec l'appui des mouvements sociaux et citoyens.

Pour les Communistes, la réduction du temps de travail peut être un moyen de s'attaquer efficacement au fléau du chômage. Cette loi était déjà au centre de la campagne de Robert Hue à l'élection présidentielle de 1995. Lors du débat à l'Assemblée, les députés communistes ont permis plusieurs améliorations notables du projet (mandatement, contrôle des aides financières reçues par les entreprises...).

Réduire le temps de travail est une chance à saisir pour les hommes, pour la société, pour l'économie. Réussir les 35 heures, c'est maintenant que ça se joue.

**Les 35  
heures vues  
par l'opinion**

(Sondage CSA-La Croix réalisé les 23 et 24 octobre) (comparaison avec 1997)

● 35 heures sans baisse de salaire : efficace 44% (+ 2), pas efficace 47% (=)

● Pour créer des emplois, seriez-vous favorable aux 35 heures : sans baisse de salaire ? oui à 76% (+ 13) avec baisse de salaire ? oui à 36% (- 7)

● Pour l'avenir, à propos du temps de travail, faites-vous confiance : au gouvernement de Lionel Jospin : 52% (+ 3) aux syndicats de salariés : 46% (- 6) aux organisations patronales : 31% (- 3)

**Ce qu'il  
faut savoir**

● La réduction du temps de travail doit se traduire par une réduction de l'horaire effectif et collectif de travail dans le cadre de la semaine, du mois ou de l'année.

● Selon la loi, si l'entreprise réduit de 10% la durée du temps de travail, les embauches doivent correspondre à 6% au moins de l'effectif moyen annuel des salariés concernés par la réduction du temps de travail. Si l'entreprise s'engage à réduire de 15% la durée du travail, les embauches doivent correspondre à 9% au moins de l'effectif moyen des salariés concernés par la réduction du temps de travail, l'aide financière sera majorée.

● La loi reste totalement muette sur la question des salaires. Les mentions qui doivent figurer dans l'accord n'y font pas référence, pas plus que les conditions posées à l'action des aides financières. Mais la négociation sur la réduction du temps de travail ne remet en aucun cas en cause l'obligation annuelle de négociation sur les salaires.

● Comme la loi Robien de 1996, la loi du 13 juin 1998 prévoit que la réduction du temps de travail puisse être mise en oeuvre pour éviter des licenciements pour motif économique, prévus dans le cadre d'une procédure collective. Le nombre d'emplois à maintenir est de 6% ou de 9% selon que la réduction du temps de travail est de 10 ou 15%.

● La loi du 13 juin 1998 n'impose aux entreprises l'engagement d'une négociation et la conclusion d'un accord que dans un cas : pour l'obtention des aides de l'Etat.

● L'accord du textile précise notamment que « la réduction du chômage et l'embauche de jeunes sont des priorités que les partenaires sociaux ont faites leurs et ont inscrit dans le cadre de la politique conventionnelle ». Tel a été, entre autres, l'objet de l'accord du 9 juin 1997 visant à favoriser l'emploi dans l'industrie textile, relatif notamment à l'ARPE, qui permet de répondre aux préoccupations des salariés les plus âgés, quelle que soit leur catégorie professionnelle, tout en créant les conditions permettant d'accroître les embauches de jeunes.

# Les dossiers de

# nla

## Quels sont les accords dans la région des Pays de la Loire ? Quels sont les résultats ?

A la date du 16 octobre 1998, 25 accords ont été conclus dans la région des Pays de la Loire dont un seul sans objectif de conventionnement. Ce nombre reste faible par rapport à la France entière (au 7 octobre 98, 394 accords), cela représente 6,34% des accords (chiffres fournis par la DRTEFP des Pays de la Loire).

24 entreprises appliquent une réduction du temps de travail de 10%. 1 seule réduit son temps de travail de 18% : il s'agit d'un laboratoire d'analyses médicales de 3 salariés.

La répartition départementale est :

Loire-Atlantique : 4 ; Maine et Loire : 0 ;

Mayenne : 4 ; Sarthe : 4 et Vendée : 13. A elle seule la Vendée a conclu plus de la moitié des accords (52%).

La répartition par taille d'entreprise est : inférieure à 20 salariés : 13 ; de 20 à 50 salariés : 6 ; de 51 à 100 salariés : 1 ; de 101 à 500 salariés : 4. On voit que 80% des accords proviennent de petites entreprises (inférieures à 51 salariés).

Cela se traduit par la création de 114 emplois dont 57% dans l'industrie et 41% dans le commerce et les services.

En Loire-Atlantique, cela fait 30 créations d'emplois. Les organisations syndicales signataires sont CGT

pour 5, CFDT : 8, FO : 1, CFTC : 11, et CGC : 1.

La CFTC est signataire de près de 44% des accords, la CFDT 32%, la CGT 20%.

Seulement 2 accords prévoient une diminution de salaire liée à la réduction du temps de travail de 10% ; 23 accords ont décidé de maintenir les salaires en compensant éventuellement sous forme de primes ou en pratiquant un gel des salaires.

Les solutions retenues dans ces accords : près de la moitié (44%) appliquent une réduction hebdomadaire, mais plus de la moitié (56%) font usage de la modulation.



## Questions à François Michelin, qui se croit toujours en 1936

*Que pensez-vous des 35 heures ?*

Les 35 heures correspondent à cinq semaines de congés supplémentaires qu'on voudrait faire digérer à l'économie française, alors que nous n'avons pas encore digéré la cinquième semaine de congés payés, ni même la quatrième, pour ne pas parler des 39 heures ! Cette nouvelle mesure, néfaste par son caractè-

re systématique, équivaut à une augmentation de 11% de la masse salariale. Les 35 heures ne peuvent pas résoudre le problème du chômage. Outre qu'elle est une aberration idéologique majeure, cette loi - qui n'est pas sans rappeler certaines dispositions de 1936 et la gigantesque inflation qu'elles ont entraînée - est fondamentalement dictatoriale.

Par le biais de négociations perdues d'avance, elle n'a d'autre but que de nous mener à la capitulation intérieure et de nous faire perdre notre dignité, ce qui est insupportable.

**NDRL :** Les résultats nets de l'entreprise Michelin sont passés de 3,11 milliards en 1996 à 4,11 milliards en 1997 (+32%).

## SNCF : la réduction du temps de travail

Le Ministre des Transports, Jean-Claude Gayssot, a demandé en juin dernier à la direction SNCF d'appliquer les 35 heures malgré qu'elle ne soit pas dans le cadre de la loi sur la réduction du temps de travail.

Louis Gallois, Président de la SNCF a annoncé le 24 octobre dernier : « Nous allons engager d'ici à la mi-novembre les premières réunions bilatérales avec les organisations syndicales sur les 35 heures ».

Soucieuse de « réconcilier les intérêts du personnel et de l'entreprise », la direction du service public ferroviaire souhaite profiter des débats sur la réduction du temps de travail « pour élever le niveau d'efficacité de la SNCF », en mettant notamment à plat l'épineuse question de l'organisation et des conditions de travail.

Les agents de conduite, les contrôleurs et les agents

dits « postés » qui font les 3 x 8 sont déjà à 35 heures. Les autres cheminots sont à 39 heures. Selon la direction, les cadres assurent environ 45 heures. C'est dans les services commerciaux que pourraient s'appliquer plus facilement les 35 heures. Au passage, les syndicats profiteront de la négociation pour faire avancer l'une de leurs propositions : que les agents contractuels bénéficient du statut de cheminot.

Compte-tenu de la diversité des situations, les négociations sur la réduction du temps de travail s'annoncent « complexes ». Convaincu que l'entreprise est « à une période charnière », Louis Gallois ne cache pas son inquiétude, mais il espère que les discussions à venir vont être aussi l'occasion de « débloquer le verrou du dialogue social ».

FORFAIT  
**VIDANGE**  
**1999<sup>F\*</sup>**  
TTC

**5 points de contrôle, 4 mises à niveau**

\* Jusqu'à 5 litres d'huile.

**RENAULT SAINT-NAZAIRE**

CENTRE AUTOMOBILE DE L'ETOILE  
Concessionnaire

380, route de la Côte d'Amour - Océanis  
ST-NAZAIRE ☎ 02 40 17 20 20



TRIGNAC AUTOMOBILES  
Agent

Zone Commerciale Auchan

RENAULT TRIGNAC ☎ 02 40 90 40 54

## Appel à la non ratification du Traité d'Amsterdam

Après la constitution d'un collectif national (voir notre dernière édition) pour la non-ratification du traité d'Amsterdam qui sera présenté au Parlement et pour la réorientation démocratique, sociale et écologique de la construction européenne, des personnalités de sensibilités diverses, des élus, syndicalistes, militants du mouvement associatif ont décidé d'être les relais de ce collectif national en Loire-Atlantique.

Nantes - CORPARD Claudie, enseignante - COTREL Patrick, Conseiller municipal Vert de Ste Luce, Conseiller régional DEHONGUS Joseph, Les Alternatifs - Nantes - DELAHAIE Hubert, Adjoint au Maire de Montoir - DENIN Jean-Jacques, responsable P.C.F. Saint-Nazaire - DE RUGY François, Président des Verts 44 - DOUSSIN Serge, syndicaliste - DRONVAL Louis, responsable P.C.F. Navale DUPERIN Annick, retraitée - DUSSEAUX Jeanine, retraitée - FAIVRE-PIERRET Hubert, Secrétaire général de Mairie - FAUBERTEAU Danielle, syndicaliste - FAVRE Henri, militant syndicaliste, Représentant au CESR - FAVREAU Christian, Adjoint au Maire de Saint-Herblain - FERRI Mireille, Conseillère municipale Verte de Nantes, Conseillère régionale Verte - GAILLOT Gilbert, La Chapelle sur Erdre - GARNIER Christian, syndicaliste - GAUTIER Christine, syndicaliste Territoriaux - GILBERT Christophe, LCR - GONIN Marie-Françoise, Conseillère municipale Verte de Nantes - GOUEZEC Alain, enseignant - GOUEZEC Annie, responsable départementale MDC - GOUTY Michel, conseiller municipal de Vertou GRAVOILLE Catherine, enseignante - GUENIFFEY Gérard, LCR - GUERHOUEY Remy, Les Alternatifs - Nantes - GUINCHARD Jean-Luc, enseignant, Adjoint au Maire de La Montagne - HOYEZ Gérard, syndicaliste EDF - JOUAN Patrick, Conseiller municipal de Rezé - JOURDAN Gaël, LCR - JUSTY Marc, Président des Elus communistes et Républicains 44, Maire de Saint-Joachim - LA JEUNESSE Jean-François, Conseiller municipal Ste Luce MDC - LANNUZEL Raymond, Adjoint au Maire de Nantes - LE BERCHE Pierre, Maire de Batz-sur-Mer - LE BES-COP Pascal, syndicaliste PTT - LEBOT Joachim, Les Alternatifs - Nantes - LE CORRE Jean-Louis, Conseiller général, Maire de Trignac - LE CUNFF

Geneviève, Gauche socialiste - LE GOFF Jean-Yves, LCR - LENEVEU Claude, Maître de Conférence en Sociologie - LEON Didier, Conseiller municipal de Ste-Luce - LEROY Martine, LCR - LIBOT-PANIZZA Françoise, médecin - LUCAS Dominique, syndicaliste - MARTIN Jean-Yves, géographe - MAURICE André, professeur de Sciences Economiques et Sociales - MEYER Christine, membre du Conseil national MDC - MINIER Claudine, agent comptable - MOISELET Christine, syndicaliste Banques - MOREAU Paul, Les Alternatifs - Nantes - MORNIERE Patricia, Adjointe au Maire de Nantes - PATRON Joëlle, responsable Mouvement féministe - PELLOQUET Christian, Adjoint au Maire de Couëron PERROT Roger, militant pédagogique - PICAUD Michèle, cadre supérieur infirmier, Conseillère régionale - PLUMELET Jean-Luc, syndicaliste PRATZ Pascal, Conseiller municipal Vert de Bouguenais - PRENEAU François, Les Alternatifs - Nantes - RICA Michel, responsable P.C.F. Nantes ROBERT Paul, chercheur - ROCHER Maurice, vétéran du P.C.F. - ROGEL Alain, Gauche socialiste - ROLLAND Yvette, retraitée - ROUSSEAU Jacques, Directeur général honoraire Action Sociale - SANNIER Nathalie, LCR - SULIM Jérôme, Alternative Citoyenne - TALLEC Eric, Gauche socialiste et Adjoint au Maire de Bouguenais - TEILLANT Jean-René, Adjoint au Maire de Trignac - THOUZEAU Eric, Gauche socialiste - TRIHOREAU Yves, Gauche socialiste VIAUD Ronan, Chiche! - VIDAL Annick, responsable départementale MDC - VINCE Yann, responsable P.C.F. 44 - VRAIN Bertrand, Les Alternatifs - Nantes - VRI-GNON Alain, Conseiller municipal MDC - VRI-GNON Maria, secrétaire.

**Vous pouvez rejoindre l'appel. Pour tous contacts :**  
Michel RICA, 41 rue des Olivettes - 44000 Nantes  
Tél. 02 40 35 03 00.

# EUROPE

**Premiers signataires:**  
AHRWEINNER Jérôme, Gauche socialiste et responsable syndical - ALLARD Gérard, Conseiller municipal de Rezé MDC Aoustin Philippe, syndicaliste territoriaux 44 - AUBRON Gérard, Conseiller municipal Vert de Nantes, porte-parole régional des Verts BEAULIEU Patrice, Gauche socialiste et responsable syndical - BLAIS Yves, enseignant, Maire adjoint St Vincent des Landes - BONTEMPS Gilles, Conseiller régional, Comité national P.C.F. - CASSARD Bruno, syndicaliste - CHAMPIGNY Philippe, Conseiller municipal Saint-Herblain CHATAIGNER Jacky, LCR - CHENEAU Yannick, responsable P.C.F. 44 - CHITELMAN Aline, Les Alternatifs - Nantes - CONSTANT Claude, Adjoint au Maire de

## L'AGENDA

■ Lundi 30 novembre à 18h30, Salle de la Convention à Nantes, Soirée Educative sur le thème de l'Europe avec la participation de Yann LE HUEDE, collaborateur au Comité national.

■ Vendredi 11 décembre à partir de 18h30, Halle de la Trocardière à Rezé, Banquet de la Fédération avec la participation de Pierre RAINERO, membre du Comité national. Menu à 90 francs. Les réservations sont à faire auprès des sections ou de la Fédération du Parti Communiste.

■ Dimanche 13 décembre, les Communistes vous invitent à leur Fête de l'Agglo. Spectacle, politique, débat, restaurants. La vignette au prix de 25 francs est disponible auprès des militants communistes, des sections ou de la Fédération.

### Pour les fêtes de fin d'année, une sélection de produits régionaux en direct des producteurs vous est proposée

Il vous est possible de passer commande de produits régionaux à la Fédération en cette fin d'année pour agrémenter vos fêtes.

Faire ce choix est un choix militant pour trois raisons :

- Il permet de faire un lien direct entre le producteur et les consommateurs.
- Il permet d'obtenir des prix défiant toute concurrence.
- Il vous assure une qualité et un rapport qualité/prix difficilement concurrentiels.

Quelques produits proposés :

- Vins de Bordeaux dans l'échantillonnage :
 

Côte de Bourg Château Haut Maco 1996	45 F
Fronsac Château Cassagne	55 F
Margaux Château Loyac 1994	85 F
Château Malescot 96 Exupéry 83	250 F
Pomerol Château Clos Beaugard 1996	120 F
- Vins de Bourgogne millésimés à partir de 50 F
- Vin de Loire, Sancerre à partir de 50 F
- Champagne Giraud à partir de 100 F
- Blanc liqueux Château Loupiac 94 50 F
- Château Pasquan de Villefranche Sauterne 90 104 F

Mais également des huîtres livrées à la Fédération la veille des réveillons, du Pineau des Charentes, du chocolat belge et du foie gras.

Vous pouvez vous renseigner auprès de la Fédération au 02 40 35 03 00. Ces produits seront présentés lors de la fête de l'Agglo où les commandes pourront être passées.

## ► Assemblée des élus communistes et républicains

- Intercommunalité

- Aménagement du territoire

- Réforme de la fiscalité

des élus à l'offensive



Réunis en Assemblée Générale le samedi 7 novembre dernier à Saint-Joachim, les élus communistes et républicains de Loire-Atlantique ont débattu d'importantes questions qui touchent à la vie quotidienne et à l'avenir des habitants de Loire-Atlantique :

emploi, logement, eau, traitement des déchets, fiscalité et intercommunalité.

La discussion a plus particulièrement porté sur la coopération intercommunale, les moyens financiers des collectivités locales et la réforme de la fiscalité.

Les élus communistes et républicains réaffirment leur attachement à un aménagement équilibré du pays et du département fondé sur un développement durable et respectueux de l'environnement, de même qu'aux institutions existantes, notamment les communes et les départements.

Ils estiment que la construction de l'Europe doit se faire dans le respect des spécificités nationales.

Les élus communistes et républicains sont à la fois pour l'autonomie communale et le renforcement des coopérations indispensables entre collectivités afin de répondre au mieux aux besoins des habitants qui doivent rester proches de lieux de décisions.

C'est pourquoi, ils se prononcent pour une intercommunalité volontaire, établie sur la base de projets et sur un territoire bien défini entre les collectivités locales concernées.

Cette intercommunalité volontaire et indispensable ne doit pas être imposée d'en haut, à partir de schémas contraignants préétablis. Elle doit se construire à partir des citoyens et des communes qui doivent pouvoir déci-

der de coopérations utiles sans contraintes administratives ou financières.

Si un cadre national est nécessaire, il doit rester souple en laissant une large place aux initiatives locales, départementales, régionales permettant toutes les adaptations à la diversité des situations qui existent dans notre département comme dans l'ensemble du pays.

Convaincus que la décentralisation doit être confirmée et poursuivie, les élus communistes et républicains veulent que les collectivités locales disposent de moyens financiers supplémentaires correspondant à leurs compétences nouvelles, aux décisions de la coopération qu'elles doivent prendre, et au rôle qu'elles peuvent jouer dans la réussite du changement en cours, en particulier, pour contribuer à relancer la consommation et l'investissement favorisant la croissance et l'emploi.

La fiscalité doit évoluer vers plus de justice.

Dans le pacte de croissance et de solidarité, l'Etat doit s'engager à faire progresser l'enveloppe globale réservée aux collectivités locales.

Lier la taxation des actifs financiers des grands groupes industriels et bancaires actuellement sous-fiscalisés, à la réduction de la part salariale de la Taxe Professionnelle.

Les élus ne sont pas favorables à la mise en place d'une Taxe Professionnelle unique d'agglomération pour réduire les déséquilibres entre les villes et donc pour une péréquation nationale dont le fond existant sera largement augmenté par la taxation des actifs financiers.

Les élus se prononcent pour une Taxe d'Habitation limitée à 2% du revenu imposable des habitants.

### La fiscalité locale doit évoluer vers plus de justice Propositions des élus communistes et républicains

Dans le pacte de croissance et de solidarité, l'Etat doit s'engager à faire progresser l'enveloppe globale réservée aux collectivités locales dans le budget de la nation du taux de l'inflation et du taux de progression du Produit Intérieur Brut. Pour 1999, le taux de croissance du P.I.B. pourrait être pris en compte à 50%.

Dans un souci d'efficacité économique, nous lions

la taxation des actifs financiers des grands groupes industriels et bancaires actuellement sous-fiscalisés à la suppression de la part salariale de la Taxe professionnelle.

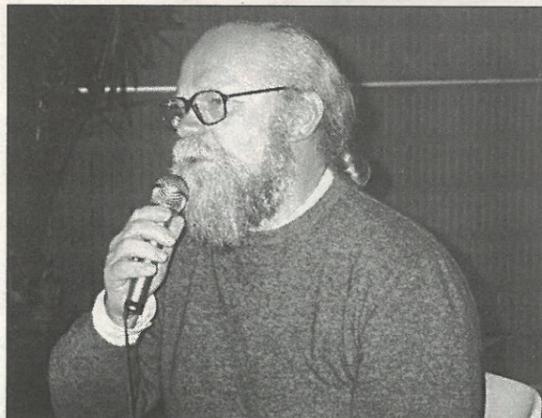
Nous ne sommes pas favorables à la mise en place d'une Taxe professionnelle unique d'agglomération. Pour réduire les déséquilibres entre les

villes et villages, nous sommes pour une péréquation nationale alimentée par la taxation des actifs financiers et pour une péréquation sur des territoires pertinents de la Taxe professionnelle qui doit être maintenue. Dans tous les cas, ces péréquations devront tenir compte notamment des besoins sociaux des collectivités locales.

Nous sommes pour que la taxe d'habitation soit limitée à 2% du revenu imposable des habitants.

Au terme de ce colloque national, nous appelons les élus et les citoyens de France à poursuivre le débat et à engager les initiatives les plus diverses, dans les communes, les départements et les régions, pour obtenir des avancées dans le sens de ces propositions.

## ► (Le) PCF et (son) histoire



Par J.-Y. Martin

On sait que le Comité national du P.C.F. vient de déclarer « nulles et non avenues toutes les sanctions, exclusions ou mises à l'écart effectuées » par le passé. Il est précisé que c'est d'abord parce qu'elles avaient été adoptées « à partir de conceptions politiques de principes d'organisations ou de pratiques » trop longtemps marquées par la culture de l'unanimité, par l'argument d'autorité, par le centralisme exacerbé, c'est à dire tout ce que le P.C.F. a justement décidé, dans le cadre de sa mutation en cours, de transformer. Rien ne pourra cependant guérir les blessures infligées, réparer les torts irréremédiablement commis, ni effacer le lourd sentiment de gâchis.

Il est vrai qu'inspirés par l'actuelle pression permanente du « devoir de mémoire » les gestes de repentance sont dans l'air du temps: c'est le cas pour ne citer que deux exemples récents, de la hiérarchie catholique au sujet de la shoah ou de l'Etat républicain, concernant les soldats mutinés de 1917. Il en est cependant encore bien d'autres qu'on risque d'attendre encore longtemps et il est aussi trop fréquent de voir certains se battre volontiers la coule sur la poitrine des autres plutôt que sur la leur.

Mais, en ce qui concerne le P.C.F., il s'agit cependant là de bien autre chose que d'un tel mea-culpa à visée expiatoire. En fait, la décision de l'instance nationale du parti constitue, en elle-même, un « acte historique ». Autant que d'une rupture affirmée avec les pratiques passées d'exclusions, c'est pour le parti, la seule manière « d'assumer pleinement toute son histoire », la traduction de son rapport renouvelé à l'histoire, en totale cohérence avec sa mutation en cours. Elle a

ainsi bien d'autres implications.

Il faut d'abord admettre, une bonne fois pour toutes, que personne - ni individu, ni organisation - n'est dépositaire exclusif de l'histoire, de son « sens » supposé et de ses improbables « leçons ». Le P.C.F. ne se conçoit donc plus comme propriétaire de l'histoire, pas davantage qu'il ne saurait l'être de la philosophie et même du marxisme. Il ne peut donc en fournir plus longtemps aucune version officielle, seule « orthodoxe » et autorisée, sur quelque sujet que ce soit, y compris lui-même.

Ensuite, au-delà des seuls témoignages des acteurs et des témoins, nécessaires mais insuffisants, il faut laisser les historiens faire leur métier, selon leurs méthodes et suivant les règles déontologiques de la profession, pour autant qu'ils les respectent. Nous n'y mettons, quant à nous, aucun obstacle, en ouvrant sans réticences ni restrictions, nos archives aux chercheurs, à tous les niveaux.

C'est donc bien d'un nouveau rapport, non seulement du parti à son histoire, mais du parti à l'histoire, qu'il s'agit fondamentalement ici.

Jean-Yves Martin

#### Solution du problème page 8

##### Horizontalement

1) Ferrailier. 2) Epée. Dione. 3) Riz. An. 4) Ré. Vierges. 5) Erses. Dite. 6) Etoc. Sur. 7) Erronée. Dr. 8) Nos. Nu. Lee. 9) Tu. Tété. 10) Séparatifs.

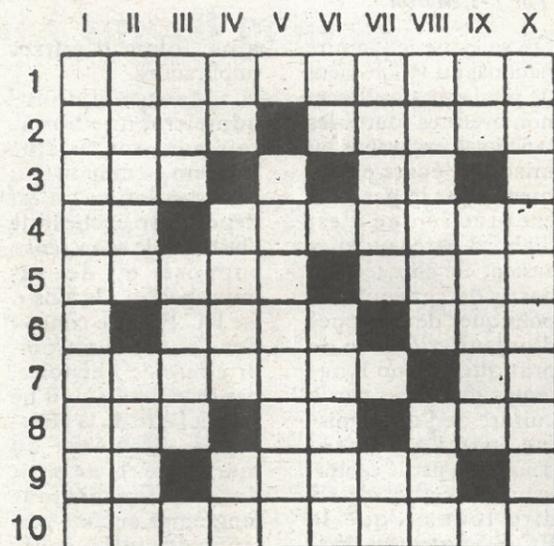
##### Verticalement

I) Ferrements. II) Epier. Roue. III) Rez. Sers. IV) Ré. Veto. Ta. V) Tisonner. VI) Id. Ceura. VII) Liard. Et. VIII) Longis. Lei. IX) En. Etude. X) Resserrées.



**NOTRE LIVRE  
COUP DE CŒUR**

**MOTS CROISÉS**



**Horizontalement**

- 1) Disputer fortement. 2) Arme blanche. Mère de Vénus. 3) Nourriture d'Asie. Espace de temps. 4) Note. Ont vécu dans la contenance. 5) Anneaux de cordages. Prononcée. 6) Tête de rocher. certain. 7) Faussée. En direction. 8) Possessif. Comme le ver. Général américain. 9) Caché. Première aspiration. 10) Ils indiquent la séparation.

**Verticalement**

- I) Garnitures de fer. II) Faire le guet. Vieux supplice. III) Tout contre. Est utile. VI) Ile. Opposition. Possessif. V) Attiser un feu. VI) Abréviation. Ville de l'ex-Maroc espagnol. VII) Poire grise. Sert à lier. VIII) Pièces de marine. Monnaies roumaines. IX) Préposition. Où il n'y a pas une minute à perdre. X) Enfermées à l'étroit.

Solution page 7

**MAIN BASSE SUR ORANGE**

*Une ville à l'heure lepéniste*

**Roger MARTIN**

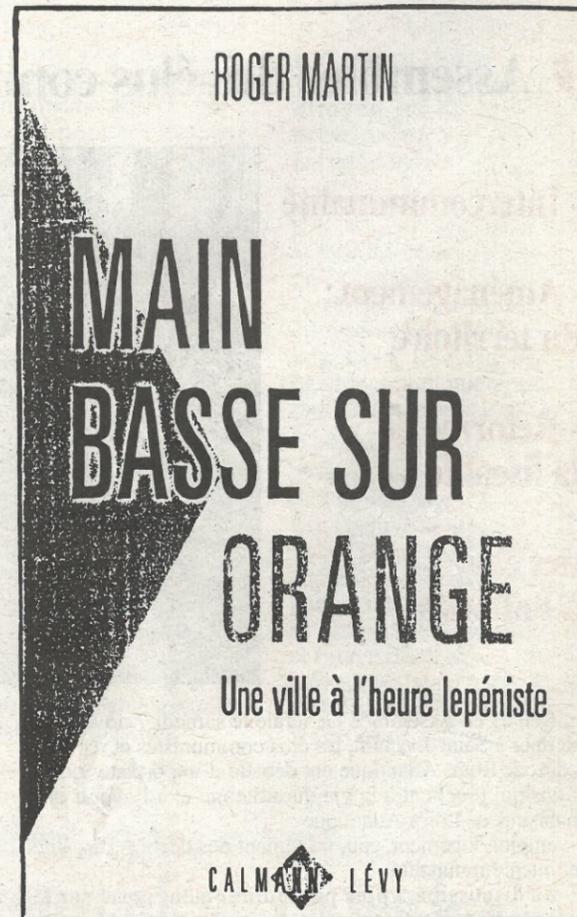
Junin 1995 : Le Front national emporte trois communes aux élections municipales. A Orange, les divisions de la gauche et celles de la droite républicaine ont permis à Jacques Bompart de devenir Maire de la ville avec un tiers des voix.

A peine élu, le nouveau Maire place parents et proches aux postes de commande et fait embaucher - loin de toute « préférence orange » - des militants « nationaux révolutionnaires » venus de la France entière. Il entreprend une véritable mise au pas des secteurs social, culturel et associatif : plus de trente cadres et fonctionnaires doivent quitter leur emploi, des associations disparaissent, la culture est taillée en pièces. Pour assurer l'emprise du FN et surtout la

sienne propre, le Maire se livre à une véritable guerre idéologique, dans laquelle les attaques ad hominem sont la règle, contre l'opposition, les associations de vigilance qui se sont créées dans la ville, mais aussi certains de ses colistiers entrés en dissidence. Contestations et démissions secouent la municipalité.

Ce livre fait voler en éclats le slogan « *Mains propres et tête haute* » des élus lepénistes.

**Editions Calmann-Lévy**  
Vous pourrez vous procurer ce livre à la Librairie de La Renaissance  
1 allée Marc Saint-Saëns - BP 1157  
31036 TOULOUSE CEDEX 1  
au prix de 120 F + 15 F de participation au port.



**Cuisine**

**Tarte à l'orange (gourmandises légères)**

**Pour 8 personnes:**

Pâte sablée à l'anis étoilé, 200g de farine, 1/2 cuillère à soupe de levure chimique, 10 cuillères à soupe de Canderel, 180g de beurre allégé, 2 jaunes d'oeufs, 20 tours de moulin d'anis étoilé concassé, 1 cuillère à soupe de Pastis, 35g de poudre d'amandes, 30g d'amandes concassées, 1/2 cuillère à soupe de sel fin, 1 cuillère à café de miel, 1 feuille de pâte à filo.

Chips d'orange - 1 orange

Crème à l'orange - 1 zeste d'orange, 250g de jus d'orange, 6 jaunes d'oeufs, 1 oeuf entier, 9 cuillères à soupe de Canderel, 1 cuillère à soupe de Grand Marnier, 125g de beurre allégé, 1 feuille de gélatine.

Pâte sablée - malaxer le beurre avec le Canderel. Ajouter les amandes en poudre et en morceaux, les jaunes d'oeufs, le Pastis, le sel, l'anis étoilé au moulin, la farine et la levure tamisées ensemble. Mélanger jusqu'à l'ob-

tention d'une pâte homogène en évitant de trop la travailler. Réserver au frais pendant 2 heures.

Préchauffer le four à 180°C (Th 6).

une feuille de pâte à filo froissée. A l'aide d'une fourchette, parsemer d'une cuillère à café de miel et mettre à caraméliser au four pendant une

d'orange, l'oeuf entier et les jaunes. Porter ce mélange à ébullition jusqu'à ce qu'il épaississe. Ajouter le Canderel, la feuille de gélatine égouttée et le Grand Marnier hors du feu, mélanger.

Verser cette crème dans un saladier.

Avant complet refroidissement, ajouter le beurre découpé en petits morceaux et mixer afin d'obtenir une texture lisse et homogène. Réserver au réfrigérateur.

Décorer la tarte avec la pâte à filo caramélisée et les chips d'orange.

Servir très frais.



Etaler la pâte, puis garnir un moule à tarte beurré de 22 cm de diamètre.

Piquer la pâte avec une fourchette, réserver au frais pendant 1 heure. Garnir de haricots secs.

Mettre au four pendant 15 minutes, retirer les haricots. Faire cuire jusqu'à l'obtention d'une coloration ambrée.

Sur une feuille de papier sulfurisé, disposer

heure (180°C ou Th 6). Réserver.

Chips d'orange - couper une orange en tranches de 1 mm d'épaisseur. Les mettre à sécher au four pendant une heure (120°C ou Th 4). Réserver au sec.

Crème à l'orange - mettre la feuille de gélatine dans un bol d'eau froide. Dans une casserole, verser le jus et le zeste

**Vous avez une bonne recette personnalisée : vous pouvez en faire profiter les lecteurs des Nouvelles en nous l'adressant : Les Nouvelles de Loire-Atlantique 41 rue des Olivettes 44000 NANTES Nous nous ferons un plaisir de l'inscrire dans l'une de nos prochaines éditions.**